



Déclaration liminaire Unsa Education

CTSD du vendredi 27 janvier 2017

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, Messieurs les membres du CTSD de la Loire

La dernière dotation de ce quinquennat confirme l'effort budgétaire important et indispensable inscrit dans la refondation de l'École. En tout, 4311 emplois d'enseignants créés dans le premier degré et 4400 Equivalents Temps Plein créés dans le second degré. A cela s'ajoutent 250 postes de CPE.

Pour l'Unsa Éducation, la révision par le ministère des critères objectifs d'attribution des moyens pour les préciser, les objectiver et les rendre plus pertinents a constitué un progrès. Un bémol cependant, si ce travail a pris tout son sens au plan national, sa déclinaison au niveau départemental peut ne pas nous satisfaire pleinement....

Dans le premier degré :

Prendre en compte l'impact de la démographie : Si la majeure partie des écoles voit une prise en compte de l'évolution de son territoire, que ce soit à la hausse ou à la baisse en termes d'effectifs, l'Unsa Education constate que certaines situations n'ont pas eu lors du groupe de travail de vendredi dernier une proposition à la hauteur de leur attente. Espérons que la semaine de travail aura permis une évolution favorable pour des écoles comme Grand Fraisses à Firminy, Pouilly les Nonains maternelle, Vigneron à Unieux, Les Ovides à St Etienne ou encore Montchauvet, ainsi que la petite commune de Mars pour ne citer qu'elles.

Renforcer le dispositif plus de maîtres que de classes : avec 1491 créations de postes, le dispositif atteindra les 5000 postes nationalement. Cette dotation va permettre d'étendre le dispositif en éducation prioritaire et dans les territoires les plus fragiles. Même si l'objectif initial était ambitieux, ces créations viennent conforter un dispositif qui renforce l'encadrement des élèves pour prévenir la difficulté scolaire. L'Unsa Education a toujours demandé à ce que ce dispositif concerne aussi des écoles en milieu rural où la difficulté scolaire est présente. Nous espérons que ce CT sera le théâtre d'une annonce allant dans ce sens.

Augmenter les moyens de remplacement (+1500 postes nationalement). Les postes de remplaçant ont trop longtemps servi de variable d'ajustement lors des cartes scolaires. Ces créations viennent rappeler le rôle essentiel de ces personnels pour le bon fonctionnement du système éducatif. Si le dispositif de remplacement s'est vu consolidé l'an passé, l'Unsa Education considère qu'il serait souhaitable qu'il le soit encore cette année pour éviter certaines périodes tendues sur le département mais aussi permettre une formation continue de qualité en toute sérénité...n'oublions pas que certains stages, notamment en ASH ne sont pas remplacés...

Accompagner les conventions ruralité : cette dernière a été signée en ce début d'année par vous-même Monsieur l'Inspecteur d'Académie. L'Unsa Education souhaite que le côté rural de notre département ne soit pas l'oublié de ces apports en effectifs de personnels pour améliorer l'offre de service public d'éducation même dans les contrées les plus reculées de notre beau département.

Certes, avec 31 postes, nous ne pouvons attendre des miracles de votre part, mais avec une situation démographique assez stable et des situations critiques en nombre moindre, l'Unsa Education espère sortir de ce CT avec un sentiment de justice dans la répartition des moyens sur l'ensemble du territoire ligérien.

Dans le second degré, les objectifs de la dotation ministérielle sont connus :

La poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle grille horaire des collègues

La prise en compte de l'augmentation des effectifs d'élèves

Le financement des 500 formations nouvelles en LP et BTS

Un effort spécifique en faveur des lycées généraux et technologiques et professionnels les plus défavorisés

Qu'en sera-t-il alors dans la Loire avec seulement 2 équivalents temps pleins attribués par l'académie à notre département... ? L'Unsa Education a le sentiment que la Loire est un peu laissée au bord du chemin en termes de moyens au niveau de notre académie.

L'Unsa Education regrette que les documents avec précision des heures prof et heures supplémentaires année soient arrivés très tardivement, hier précisément... Ce retard induit pour les équipes des établissements de travailler en urgence pour préparer conseil pédagogique, commission permanente et CA....et pour nous de ne pas avoir le temps nécessaire à une analyse correcte de ceux-ci...avant ce CT.

Pourrait-on connaître, comme pour les SEGPA, et au-delà des critères évoqués pour la répartition des DHG, le nombre de divisions prévues dans chaque établissement. Même si la répartition sur les différents niveaux relève de l'autonomie des établissements, cela donne une idée du nombre de sections par rapport au nombre d'élèves et permet un comparatif vis à vis de l'année précédente.

D'autre part, la réforme du collège devra, elle aussi, être consolidée dans le temps. La réussite de nos jeunes ne peut pas se faire à moyens constants. L'Unsa Éducation sera attentive aux moyens consacrés aux marges professeurs dans les SEGPA. Ce sujet avait conduit à quelques flottements en 2016 qui ne sauraient se reproduire.

De même la question des lycées et des effectifs par classe en tension devra être traitée. Il semblerait que la situation de certains lycées ne soit pas vraiment aisée en terme de moyen heures profs. Mais là aussi, un manque de temps pour analyser les situations nous empêche d'avoir une vision claire de la situation...

Pour l'Unsa Éducation, la réussite des élèves passe aussi par des enseignants formés, tant en formation initiale que tout au long de leur activité professionnelle. Les récentes enquêtes internationales d'évaluation des systèmes éducatifs l'ont une fois encore démontré : la formation continue, le développement professionnel des professeurs sont des leviers incontournables si l'on veut faire vivre, renforcer et poursuivre la première étape de la refondation que nous vivons. Cette formation continue aura été le parent pauvre de cette ambition refondatrice. Il y a maintenant urgence à avancer de façon très volontariste sur cette question.

La qualité de l'offre éducative et de la structuration du tissu scolaire en milieu rural devient cruciale. L'exemple du Lycée professionnel de Nérondes en est une illustration. L'avenir des petites écoles rurales en fait partie. La politique menée tambour battant des fusions ou regroupements d'écoles en est un autre versant...quel forme veut-on donner au service public d'éducation ?

Pour avancer localement sur la question il faut rassembler, convaincre tous les acteurs : des parents aux enseignants, en passant par les collectivités territoriales ou encore le monde associatif dans le cadre des PEDT. Ne pas se donner un modèle unique mais bien proposer à chaque territoire une école à son échelle, pas à celle du voisin...

Cet élan nécessaire que nous venons de connaître pour notre système d'éducation, même s'il s'accompagne de bémols, ne devra pas se fracasser, dans les semaines à venir, sur un mur monté par une politique à l'échelon national qui fera sienne une vision rétrograde de l'enseignement avec comme cible principale le système public d'éducation.

Pour l'UNSA-Éducation

Maëlle Laurent et Dominique Furnon